

Sujet : [INTERNET] Re: Champ électrique naturel/champ électrique industriel

De : >

Date : 11/10/2022 à 14:08

Pour : DDT 51/SEEPR/ICPE (Procédures environnementales) emis par ROUX Virginie - DDT 51/SEEPR/ICPE <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

On Tue, 11 Oct 2022, 11:23 .

wrote:

Ce qui induit bien sur un champ électromagnétique permanent et naturel dans nos vies et nos corps vivants.

A la suite de quoi l'éolien surimpose un autre champ électromagnétique industriel.

Qu'en résulte-t-il ?

Evidemment un phénomène de déséquilibre dans la mesure où nous sommes réglés sur une fourchette de fréquences précises naturelles et pas au-delà ni en-deçà.

L'éolien abîme le vivant de manière insidieuse et permanente et provoque des pathologies.

Traduction en français de ce graphique du Dr Raines.
Vous voudrez bien considérer ce morceau en français.

I les résonances de Schuman

II 3Hz

III. 0.7 Hz

IV orage . les ondes

V. Le lever du soleil.

Ensuite Une comparaison avec les ondes cérébrales.
EEG. Electroencephalogramme.

Voilà noir sur blanc démontré l'existence Des fréquences naturelles ou industrielles.

Source Rapport Raines. NASA. Année 80.

--

Sent from Yandex Mail for mobile